



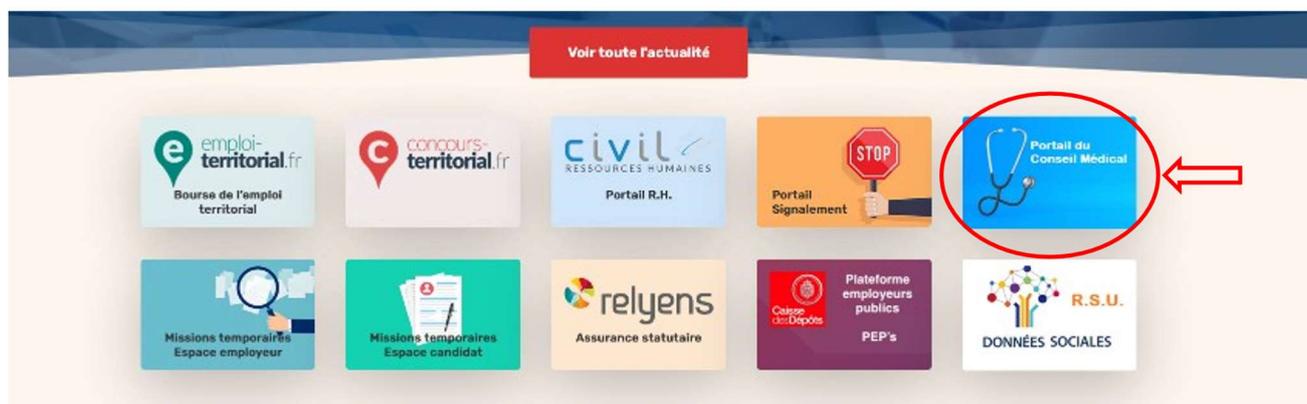
PORTAIL DU CONSEIL MÉDICAL - GUIDE UTILISATEUR -

TABLE DES MATIERES

1.	ACCES AU PORTAIL.....	2
2.	CONNEXION ET IDENTIFICATION	2
3.	COMPTE ADMINISTRATEUR.....	2
4.	MENU « COLLECTIVITÉ ».....	3
5.	MENU « INSTANCE ».....	4
6.	RECHERCHE ET CRÉATION.....	4
7.	CRÉATION D'UNE SAISINE.....	6
8.	MODIFICATION D'UNE SAISINE.....	8
9.	SUIVI DE L'ÉTAT D'UN DOSSIER ET AVIS RENDU	8

1. ACCES AU PORTAIL

Pour se connecter, ouvrir la page d'accueil du site internet du Centre de Gestion : www.cdg16.fr et cliquer sur le bouton « Portail du Conseil Médical ».



2. CONNEXION ET IDENTIFICATION

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont à renseigner.

Le mot de passe qui vous a été transmis par mail sera à modifier lors de la première connexion.

En cas d'oubli de votre mot de passe, veuillez-vous rapprocher de l'administrateur désigné au sein de votre collectivité.



Si l'administrateur désigné quitte la collectivité, merci d'en informer le secrétariat du Conseil médical pour que de nouveaux droits vous soient attribués

3. COMPTE ADMINISTRATEUR

L'administrateur désigné au sein de chaque collectivité dispose de droits suivants :

- créer les contacts utilisateurs de la collectivité ;
- mettre à jour la fiche « identité » de la collectivité.



Plusieurs actions sont possibles :

-  Ajouter Ajouter un contact et un compte utilisateur
-  Modifier les informations d'un contact

Pour créer un compte administrateur : Formuler une demande par mail au secrétariat du Conseil médical conseil-medical@cdg16.fr

Pour créer un compte utilisateur :

1. Ajouter

Type : sélectionner « conseil médical »

E-mail : nous vous conseillons d'indiquer l'adresse mail nominative du gestionnaire

2. Ouverture des droits

Formuler une demande par mail au secrétariat du Conseil médical conseil-medical@cdg16.fr en précisant le Prénom et le Nom du contact créé ainsi que les droits souhaités :

- Administrateur
- Utilisateur

4. MENU « COLLECTIVITÉ »



Le menu « Collectivité / Détail de la collectivité » vous permet d'accéder aux informations relatives à votre collectivité.

Ces informations sont utilisées pour les correspondances entre le CDG16 et votre collectivité.

5. MENU « INSTANCE »



Le menu « Instances / Nouvelle saisine » vous permet de créer une nouvelle saisine du Conseil médical en formation restreinte ou en formation plénière.

Le menu « Instances / Suivi des saisines » vous permet de visualiser l'état des dossiers ayant fait l'objet d'une saisine.

6. RECHERCHE ET CRÉATION D'UN AGENT

Etape obligatoire pour créer une saisine.

Deux accès possibles : menu « Instances / Liste des agents » ou menu « Agent ».

- **Si l'agent existe déjà** : vérifier les données et procéder à la mise à jour en veillant à compléter chaque champ.



Les zones [Nom Prénom], [Grade] et [Statut] permettent de rechercher des agents.

Une saisie partielle (par exemple les 2 premières lettres du nom de famille) suffit pour lancer une recherche en cliquant sur le bouton OK.

Pour accéder aux détails d'un agent, cliquez sur l'agent concerné.

Pour revenir à la liste des agents, cliquer sur le bouton « retour » en haut à gauche.

- **Si l'agent n'existe pas** : il faudra procéder à sa création.



Toutes les cases avec un * doivent obligatoirement être renseignées.

Agent Collectivité Instances Paramètres

Retour Créer l'agent

Identification

Civilité: Monsieur

Nom de famille: * Nom d'usage: Prénom: *

Code Agent: Matricule: Num. App. Lié:

Date de naissance: * Lieu de naissance: Date de décès: Nationalité: -- votre choix -- *

Département de naissance:

Adresse

Adresse: * Adresse suite: Ville: Code Postal: E-mail personnel: Fixe: Portable:

Informations complémentaires

N° sécurité sociale: N° d'affiliation à la CNRACL: N° d'affiliation à l'IRCANTEC: Date d'affiliation à la CNRACL: Données personnelles: L'agent a donné son accord pour l'utilisation de ses données personnelles

Carrière

Qualité statutaire: * Agent de prévention: Date d'entrée collectivité: Date de titularisation: Position: Activité Situation: Sans situation particulière Filière: Cadre d'emploi: Grade: * Statut: CNRACL IRCANTEC Emploi / poste:

Les données statutaires, temps de travail et adresses sont essentiels au traitement des demandes.

Carrière

Qualité statutaire: * Agent de prévention: Date d'entrée collectivité: Date de titularisation: Position: Activité Situation: Sans situation particulière Filière: Cadre d'emploi: Grade: * Statut: CNRACL IRCANTEC Emploi / poste: Temps de travail: * Quotité de travail: *

Le temps de travail est exprimé en centième :

- 35/35^{ème} Temps de travail ⇨ 3500
- 28,5/35^{ème} Temps de travail ⇨ 2850

Pour enregistrer les modifications ou la création cliquez sur le bouton de validation en bas de page à gauche.

Modifier OU Créer l'agent

Quelques règles pour la saisie :

- Nom de famille = Nom de naissance
- Nom d'usage = Nom marital
- Les noms et prénoms composés s'écrivent avec un « - » : DE-SUZA Jean-Noël
- Les Noms des personnes, les villes sont à saisir en MAJUSCULE SANS ACCENT
- Ne pas enregistrer le matricule, le code agent est généré automatiquement
- Numéro de sécurité sociale : ne pas oublier de le renseigner. Il est obligatoire en cas de saisine du conseil médical supérieur
- Pour saisir le grade, vous devez au préalable préciser la filière et le cadre d'emploi
- L'emploi correspond à l'intitulé du poste de travail (*exemple : agent d'entretien polyvalent, gestionnaire administratif*)
- La quotité de travail correspond à la durée pour laquelle votre agent a été recruté. Attention, ne pas confondre agent à temps partiel (de droit ou sur autorisation) et agent à temps non complet (décision de l'assemblée délibérante).



⚠ Si 2 lignes agents apparaissent pour un même agent : contacter le secrétariat du conseil médical par mail conseil-medical@cdg16.fr pour qu'une fusion des 2 profils soit effectuée.

7. CRÉATION D'UNE SAISINE

Un seul accès pour les deux formations :

- ☞ Formation restreinte
- ☞ Formation plénière

C'est l'objet de la saisine qui orientera le dossier vers la formation restreinte ou la formation plénière.

1. Instances
2. Conseil médical



3. Indiquer le **créateur de la saisine** dans la liste déroulante et vérifier l'adresse mail.

Conseil médical - Création d'une nouvelle saisine

Créateur de la saisine : Sélectionnez un contact [dropdown] +

E-mail du créateur de la saisine * : conseil-medical@cdg16.fr

Téléphone du créateur de la saisine * : [input]

Agent : [dropdown] Avec les agents inactifs

Si vous souhaitez modifier l'adresse mail de contact, veuillez contacter le secrétariat du Conseil médical à l'adresse suivante : conseil-medical@cdg16.fr.

4. Compléter le fichier qui s'affichera :

E-mail * : [input]

Affectation : Indiquer le service [input]

Emploi / Poste : Gestionnaire service assurance statutaire [input]

Date d'entrée dans la collectivité : [input] Date de titularisation : 01/07/2005 [input]

Date d'affiliation à la CNRACL : [input]

Médecin du travail : Sélectionnez un médecin de prévention [dropdown]

Absence de médecin du travail

Médecin traitant

Nom : A compléter [input]

Adresse : A compléter [input]

Code postal : A compléter [input] Ville : A compléter [input]

Liste des motifs

+ Ajouter

Motif	Autre
Aucune ligne	

Quelques règles pour la saisie :

- Préciser le grade de l'agent. Cette information conditionne la composition du Conseil médical en formation plénière.

5. Ajouter un ou plusieurs motif(s) de saisine

+ Ajouter

Motif

→ Objet de la saisine : Congé longue maladie (Restreinte) [dropdown]

→ Motif de la saisine : Octroi d'un congé de longue maladie [dropdown]





Quelques règles pour la saisie :

- Vous pouvez supprimer des motifs en cliquant sur le bouton de la corbeille.
- Possibilité de saisir plusieurs objets et motifs de saisine ☞ *Attention à bien valider l'objet de saisine avant de saisir le suivant.*
- Les objets de saisine sont à sélectionner dans l'ordre chronologique des demandes.
- La partie « Bref exposé des circonstances » est à renseigner impérativement lorsqu'il s'agit d'un dossier en formation plénière.
- Pour une retraite pour invalidité : indiquer l'avis d'inaptitude du conseil médical en formation restreinte (*Exemple : CMFR du 30/09/2025 L'agent est inapte de manière totale et définitive à l'exercice de toutes fonctions.*)
- La partie « Historique des congés de l'agent » est à renseigner systématiquement ☞ *Attention à bien valider le congé avant de saisir le suivant.*
Périodes à renseigner :
 - o Le congé pour raison de santé en cours
 - o Les congés pour raison de santé antérieurs
 - o Les périodes de temps partiel thérapeutique
- Renseigner le type de congé déjà accordé avec la date de début d'arrêt (case « début ») et la date de fin d'arrêt pris en charge par la collectivité (case « date prév.fin de droits ») : ces dates doivent correspondre aux dates mentionnées sur les arrêtés pris par la collectivité.

6. Valider la saisie



Une fois la saisie validée, un numéro de saisie est attribué.

7. Imprimer le formulaire de saisie

Enregistrement réussi (saisine n°326)

Votre demande est enregistrée, vous pouvez désormais imprimer le formulaire de saisie à joindre avec votre dossier en cliquant sur le bouton ci-dessous.



La liste des pièces à transmettre pour l'instruction de la saisie s'affiche :

☞ Certains documents sont à envoyer par courrier. Ils portent la mention « document à envoyer ». Les documents médicaux doivent obligatoirement être adressés par courrier sous pli confidentiel accompagné du bordereau de saisie (Cf. Chapitre VII - point 8).

☞ Certaines pièces sont à intégrer directement sur Agirhe en cliquant sur « Télécharger ». Seul un fichier au format .pdf par type de document est accepté.

L'intégration de l'ensemble des pièces typées « obligatoire » est exigée. Sans cela, vous ne pourrez pas transmettre votre saisie.

Remarque : Votre saisie a été automatiquement enregistrée et le dossier est « En attente de réception du dossier ». A ce stade, il est possible de revenir sur la saisie et de la modifier.

8. Transmettre le dossier de saisie au conseil médical



⚠ Dès transmission au CDG, vous ne pourrez plus modifier votre saisie.

L'état du dossier s'affichera « Transmis au CDG ».

Signer le bordereau de saisine imprimé précédemment et le transmettre avec les pièces qui ne peuvent pas être téléchargées directement sur Agirhe.

IMPORTANT

- ☞ Les pièces médicales sont à transmettre par courrier, sous pli confidentiel.
- ☞ **Seul un dossier complet sera étudié**, aussi merci de transmettre le dossier uniquement lorsque vous êtes sûr de son exhaustivité.
- ☞ Vous pouvez joindre tout autre document que vous considérez pertinent pour l'étude de la saisine.

8. MODIFICATION D'UNE SAISINE

Vous pouvez modifier la saisine à tout moment.

1. Instances
2. Conseil Médical
3. Suivi des saisines

The screenshot shows the 'Suivi des saisines' menu option highlighted in red. The interface includes search filters for dossier creation dates, status, and session completion. A legend below the filters defines various dossier statuses with color-coded boxes. At the bottom, a table lists a dossier with ID 326, created on 20/06/2025, with the status 'En attente de réception du dossier'. Action icons for printing, deleting, and updating are visible for this dossier.

Si l'état du dossier est « En attente de réception du dossier » ou « Incomplet », vous pouvez :

- Imprimer le bordereau à partir de l'icône
- Supprimer la saisine à partir de l'icône
- Modifier la saisine à partir de l'icône puis

Attention, certains éléments ne pourront être modifiés qu'à partir de la « fiche agent » (Agent/Liste des agents).

Si vous souhaitez modifier ou rajouter un élément au dossier et que l'état du dossier ne le permet pas : vous pouvez formuler une demande auprès du secrétariat du conseil médical par mail conseil-medical@cdg16.fr.

9. SUIVI DE L'ÉTAT D'UN DOSSIER ET AVIS RENDU

1. Instances
2. Conseil Médical

3. Suivi des saisines

4. « Etat » dans la liste déroulante ou en bout de ligne du dossier de l'agent

The screenshot shows the 'Conseil médical - Suivi des dossiers' interface. At the top, there are navigation menus for 'Agent', 'Collectivité', 'Instances', and 'Paramètres'. The 'Instances' menu is open, showing 'Nouvelle saisine' and 'Suivi des saisines' (highlighted with a red box). Below this, there are filters for 'Dossiers créés entre le' (23/05/2024 to 23/05/2025) and 'Séances finalisées'. A dropdown menu for 'Etat' is open, listing various statuses such as 'En attente de la prise de rendez-vous', 'Dossier incomplet / En attente du certificat', 'En attente de réception du dossier', etc. To the right, there are buttons for 'Information plénière', 'En attente de réception du dossier', 'Inscrit à l'ordre du jour', 'Transmis au CDG', and 'Finalisé'. Below the menu, a table displays the following data:

Dossier	Date de création	Objet	Etat du dossier
320	20/06/2025	TEST 1	En attente de réception du dossier
1001	18/06/2025	TEST 2	En attente de réception du dossier

Détail des états que vous verrez apparaître :

- En attente de réception du dossier : vous avez enregistré une saisine et le dossier est en attente de réception par le secrétariat du Conseil médical
- Dossier reçu : Le dossier a été reçu par le secrétariat du Conseil médical, il est en cours de traitement
- En attente de prise de rendez-vous ou en attente de réception de l'expertise : L'agent a été convoqué à une expertise médicale par le secrétariat du Conseil médical qui est en attente du rapport d'expertise
- Incomplet : Le secrétariat du Conseil médical a traité le dossier mais il manque des pièces
- Inscrit à l'ordre du jour : Le dossier est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil médical formation restreinte ou formation plénière selon les objets de saisine
- Sursis : Le dossier a été ajourné en séance dans l'attente d'éléments complémentaires
- Finalisé : Le dossier a été présenté en séance et la séance a été clôturée. Les avis rendus peuvent être consultés en ligne en cliquant sur le détail du dossier
- Annulé : La saisine a été annulée

⚠ Lorsqu'un dossier est ajourné en séance, il n'est pas nécessaire de le saisir à nouveau le Conseil médical : le dossier sera dupliqué et automatiquement inscrit à une séance ultérieure.